

Quand l'intercommunalité devient incontournable

Les huit communes de l'Ouest lausannois se sont dotées d'une structure de collaboration régionale pour le développement urbain. Elles sont aujourd'hui en passe d'inscrire leur vision à l'horizon 2040 dans un nouveau plan directeur.



«Stratégie et développement de l'Ouest lausannois» ou plus brièvement «SDOL» permet aux huit communes de l'Ouest lausannois d'aborder nombre de questions de développement où l'intercommunalité est devenue incontournable. Cette structure de collaboration, aujourd'hui évidente, a émergé d'un projet au tournant du siècle.

Contrainte à s'asseoir à la même table

A l'orée du siècle, l'Ouest lausannois vit un tournant. De nombreuses entreprises industrielles ferment leurs portes, les centres commerciaux se multiplient, les routes sont engorgées et la pollution de l'air dépasse les normes en vigueur. Le canton impose alors un moratoire sur les gros générateurs de trafic. Dès lors, les communes s'assoient à la même table pour élaborer une vision conjointe de leur développement. Cette réflexion aboutit au Schéma directeur de l'Ouest lausannois. A la fois plan d'intention pour 2020 et entité de collaboration, le schéma directeur réunit les représentants des communes, du canton et de

nombreux partenaires (transports publics, police, etc.) avec la responsabilité d'élaborer et de mettre à jour la planification stratégique du développement régional.

Naissance d'une culture commune

Intégrés à cette planification ou issus de ces réflexions, de nombreux projets voient le jour: une nouvelle halte CFF à Prilly-Malley, la transformation complète de la gare de Renens, un tram et des bus à haut niveau de service, des aménagements pour les modes de transport doux, la reconversion d'importantes friches industrielles, de nouveaux quartiers, des espaces publics, etc. Attelées à ces projets, les communes développent une culture de collaboration et prennent conscience de leur destin commun. Les élus et les collaborateurs des administrations échangent leurs expériences et partagent leurs projets dans différents groupes de travail. En 2008, un lien supplémentaire vient s'établir quand les communes de l'Ouest lausannois sont regroupées

dans un district unique à l'occasion de la révision de la Constitution vaudoise.

Gérer à plusieurs le développement d'une «grande ville»

La cohérence gagnée dans leur développement donne aux huit communes davantage de poids pour défendre leurs intérêts auprès du canton, de la Confédération ou de partenaires. Un atout indispensable au vu des enjeux! Avec ses 76000 habitants et ses 47000 emplois, l'Ouest lausannois présente la taille d'une grande ville. Plus de 20000 emplois ont été créés depuis l'an 2000 et le district pourrait compter jusqu'à 110000 habitants à l'horizon 2040, soit une augmentation de près de 50%. Chaque commune se caractérise par son identité, mais les territoires sont imbriqués. Les frontières communales ne sont pas clairement perçues par les habitants. Beaucoup de projets ont des répercussions sur les territoires voisins ou se situent à cheval sur plusieurs communes. Les réseaux de mobilité ne s'arrêtent pas aux frontières, le développe-

Chaque commune se caractérise par son identité, mais les territoires sont imbriqués. Beaucoup de projets ont des répercussions sur les territoires voisins ou se situent à cheval sur plusieurs communes.

Photo: SDOL – Matthieu Gafsou



ment économique – notamment lié à la présence de l'Université (UNIL) et de l'École polytechnique fédérale (EPFL) – porte ses effets dans toute la région. La croissance de la population impose de nouveaux équipements et espaces publics. Un quartier, un parc ou une piste cyclable peuvent avoir un impact à l'échelon régional. Surtout quand l'environnement est dense et que le développement vers l'intérieur s'impose comme c'est le cas au sein du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) dont l'Ouest lausannois fait partie.

Une collaboration adaptée dans le temps et dans l'espace

Il ne s'agit bien sûr pas de discuter de tout. La géométrie est variable selon la nature et les étapes des projets. Beaucoup de ceux-ci sont traités à l'échelon communal. Certains principes généraux, ou des études thématiques comme celles sur l'énergie, l'attractivité des centres, le logement, le réseau biologique ou les politiques du stationnement, intéresseront l'ensemble des communes. D'autres études plus spéci-

fiques ou locales seront prises en main par les seules communes concernées avec des partenaires éventuels. Aujourd'hui dans sa phase de réalisation, le développement de la friche industrielle de Malley (80 ha) implique par exemple Renens et Prilly, ainsi que le canton, la Ville de Lausanne, les CFF et les tl.

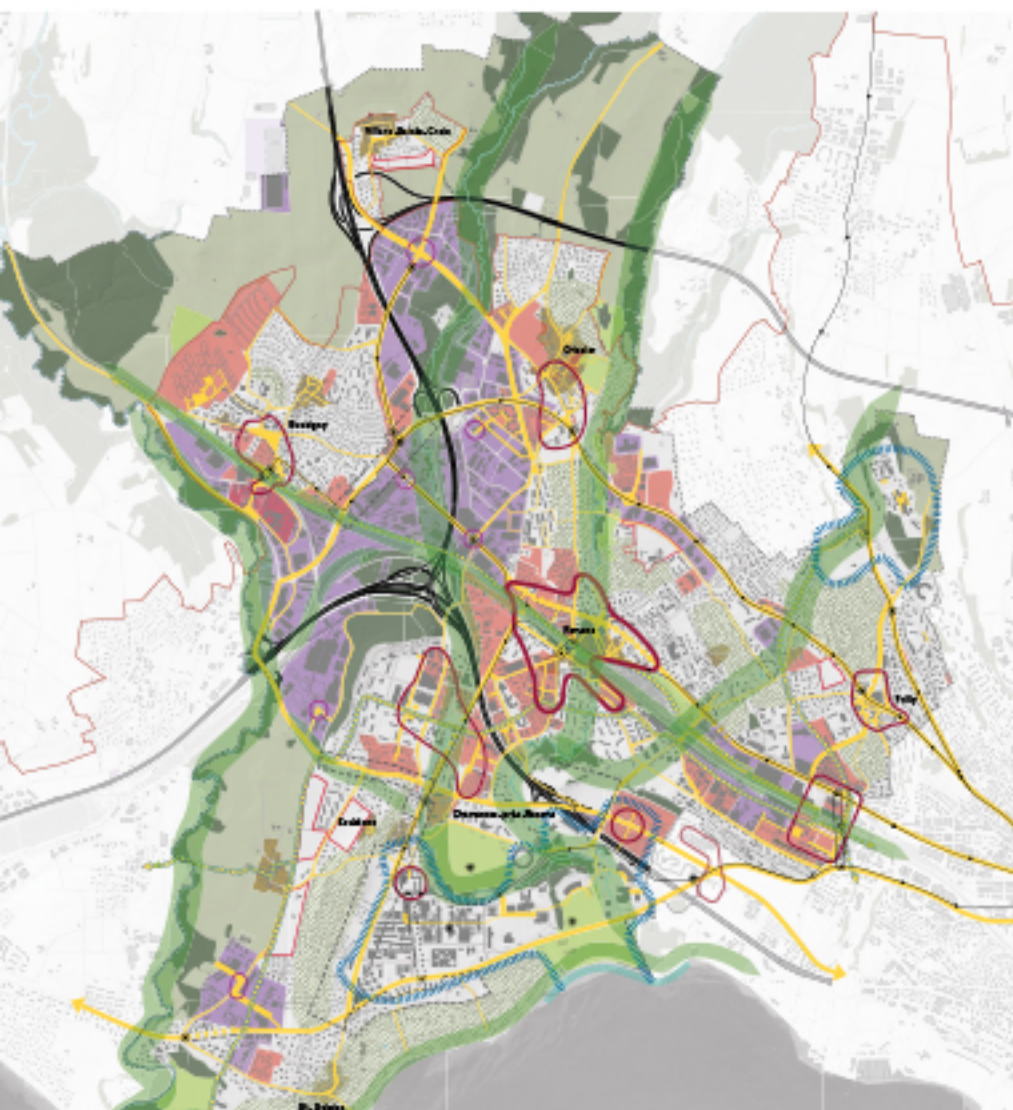
Cette collaboration, capable de s'adapter dans le temps comme dans l'espace, génère une plus-value, répartit les coûts, réduit les impacts indésirables et favorise la cohérence générale du développement. Les communes en ressentent les effets. Des quartiers de qualité sont nés. Bien que le trafic ne soit pas encore maîtrisé et compte parmi les gros enjeux liés à la croissance, les transports publics se sont fortement développés et la pollution a diminué. En 15 ans, l'Ouest lausannois, autrefois déconsidéré, a gagné en respectabilité et en attrait. Ses valeurs paysagères, urbaines, économiques et culturelles sont largement reconnues. En 2011, le Prix Wakker est venu récompenser les communes pour ce travail.

Interdépendance liée au milieu propre aux agglomérations

Si, en territoire de montagne ou rural, la collaboration naît le plus souvent du besoin de mutualiser certaines infrastructures, dans l'Ouest lausannois, elle s'impose d'abord par l'imbrication des territoires bâtis. La densité et les multiples partages d'infrastructures et de services entre divers bassins versants de population seraient difficilement concevables sans la souplesse offerte par la collaboration intercommunale qui permet d'aborder les questions à l'échelle pertinente.

Emblématique pour le développement vers l'intérieur et la LAT

L'Ouest lausannois illustre parfaitement les enjeux du développement urbain et de la politique d'agglomération. Ce type de territoire répond aux intentions de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) approuvée par la population suisse en 2013. Avec un potentiel de densification que ne peut offrir une ville-centre, il a un vrai rôle à jouer pour freiner le mitage. Mais il concentre également nombre de



- ÉLÉMENTS DU PROJET DE TERRITOIRE**
- Périmètre commun
 - Secteur à questionnement
 - Une série des besoins de développement des Hautes Ecoles est en cours
 - Cours d'eau
 - Contraintes principales et essentielles
 - Contraintes de site d'habitat
 - Secteur mixte en développement ou potentiel de développement (sur base habitat)
 - Secteur mixte à potentiel de développement à long terme
 - Quartier-jardin
 - Site d'habitat
 - Potentiel d'équipement collectif
 - Niveau d'exposition
 - Ligne TP et routes, arrêt et interface
 - Vais route
 - Forêt
 - Espace villageois
 - Grand parc multifonctionnel
 - Campagne
 - Lésion paysagère
 - Espace de détente

En 2016, les communes partenaires ont signé une nouvelle convention intercommunale. Depuis, elles rédigent conjointement le Plan Directeur Intercommunal de l'Ouest lausannois (PDI-OL, ici avec une vue des éléments du projet de territoire, version provisoire de février 2019). Ce document, novateur dans le contexte législatif vaudois, offre une vision d'avenir à l'horizon 2040.

Illustration: SDCL - Planouest

contraintes et d'enjeux. Les acteurs sont variés et il s'agit d'impliquer chacun et de cibler avec précaution les actions sur le territoire, en modulant l'échelon en fonction de chaque projet.

Plate-forme d'échange et de coordination réunissant des représentants de chaque commune et du canton, le laboratoire de gouvernance territoriale Stratégie et développement de l'Ouest lausannois permet ces modulations grâce aux apports de chacun.

Vers un plan directeur intercommunal novateur

Dépassant la complexité des processus, les communes ont confirmé à maintes reprises leur volonté de poursuivre la coopération. En 2016, elles ont signé une nouvelle convention intercommunale. Depuis, elles rédigent conjointement le Plan Directeur intercommunal de l'Ouest lausannois. Ce document, novateur dans le contexte législatif vaudois, offre une vision d'avenir à l'horizon 2040 en

s'affranchissant des frontières communales. Il a été élaboré avec la participation de plusieurs partenaires et groupes de concertation. Il marque le début d'un nouveau cycle d'études, de développements et de projets sur une base légale solide. Il s'élargit aussi à de nouvelles thématiques telles l'énergie ou le patrimoine. Au centre de l'attention: la gestion de la croissance afin de garantir la qualité de vie des habitants.

*Benoît Biéler
Directeur du
bureau Stratégie
et développement
de l'Ouest
lausannois*



Infos:
www.ouest-lausannois.ch